

# Paysans et paysages en transition

## FERME DE LA NIRO

Commune du Boupère, département de la Vendée (85)



Crédit : Gaëlle Des Déserts



Nicolas Blanchard et Vincent Arnaud - Crédit : Ouest France

## Sommaire

Présentation du Collectif Paysages de l'après-pétrole  
Présentation du groupe 'Paysans et paysage en transition'

### Présentation de la ferme

- La petite région agricole
- L'unité paysagère
- La ferme en quelques chiffres
- Description synthétique
- Zoom sur un élément marquant

### Le paysage, pour le paysan

- Un cursus paysage / les outils du paysage
- Comment reliez-vous paysan et paysage ?
- Votre bon coin
- Et dans 10 ans ?

### Lecture sur le paysage et la durabilité de la ferme

#### Enquête paysage

- Les éléments du paysage de la ferme
- La perception des unités de paysages de la ferme
- L'histoire, toponymie
- Le parcellaire et le sol
- Les chemins et circulations, les accès, les ouvertures
- L'eau
- L'arbre
- Les éléments bâtis
- Les sources d'énergie et l'adaptation au changement climatique

#### Enquête IDEA

- Capacité productive et reproductive de biens et de services
- Ancrage territorial
- Autonomie
- Responsabilité globale
- Robustesse

### Conclusion - éléments saillants

Le groupe au démarrage de la visite - Crédit : Gaëlle Des Déserts

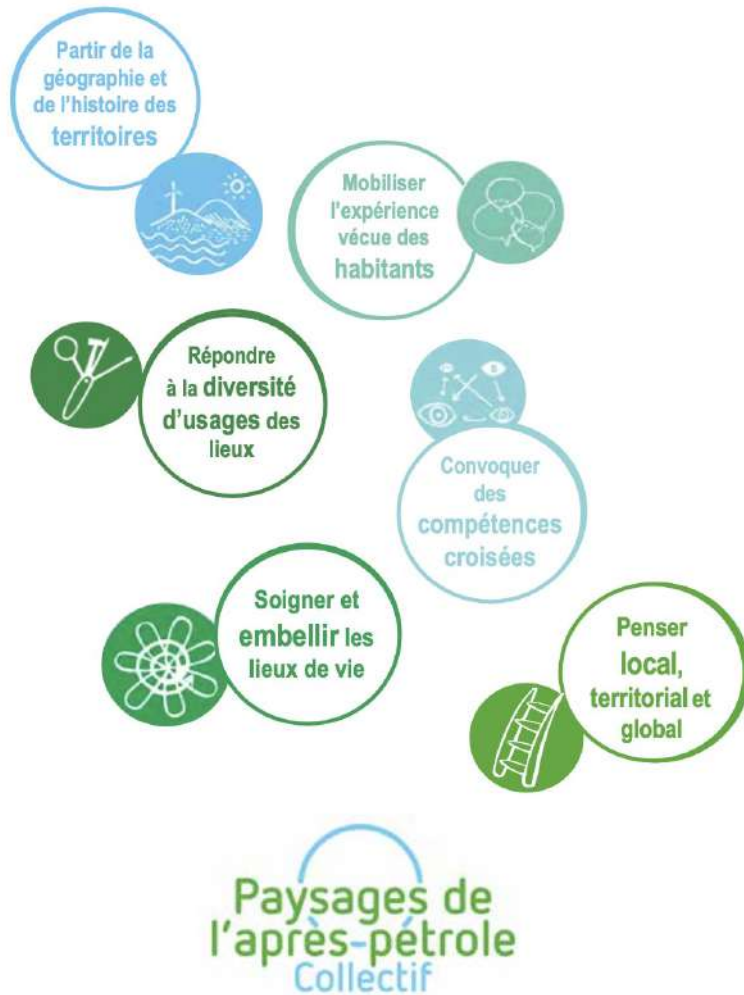


## Le Collectif PAP

### L'énergie du paysage pour réussir et embellir et réussir la transition

Fondé en 2015, le Collectif PAP est un *think tank* composé d'une soixantaine de spécialistes de l'aménagement (agronomes, paysagistes, architectes, urbanistes et chercheurs en sciences sociales...) conscients de la nécessité d'une évolution de notre modèle actuel de développement fondé sur l'exploitation des ressources et énergies fossiles ou nucléaires. Le Collectif PAP travaille à faciliter la transition écologique et sociale des territoires par la démarche paysagère.

Celle-ci part de la connaissance historique et géographique des lieux et des potentialités naturelles et humaines propres à chaque territoire, place les habitants et les autres vivants au centre de l'action et des choix qui concernent leur cadre et leur mode de vie, crée avec eux une vision d'ensemble cohérente qui s'applique à toutes les échelles, invente des espaces multifonctionnels, frugaux, économes et beaux. Le paysage fait le lien entre l'environnement physique dans lequel nos sociétés s'établissent et notre sensibilité culturelle. L'approche paysagère est une démarche inclusive qui facilite l'invention de nouvelles pratiques, notamment agricoles et alimentaires, en proposant une narration, une mise en image et en récit qui renforce la compréhension globale de ces changements, leur donne une évidence, facilitant l'adhésion de tous. Le Collectif PAP a pour ambition de diffuser cette démarche aux acteurs des territoires et des pouvoirs publics en proposant des actions concrètes (création d'outils et de méthodes) et des plaidoyers (élaboration d'idées, veille, fédération et mise en réseau d'acteurs).







### Les hypothèses initiales :

- Le paysage, ressource au service de l'agro-écologie paysanne,
- Le paysage, relation entre paysans et acteurs du territoire, au-delà du parcellaire agricole.

### **Le groupe « paysans et paysage en transition »**

Les agriculteurs se trouvent devant un double défi : s'engager dans des systèmes de production agro-écologique et ressouder leurs liens avec la société. Le paysage - partie de territoire forgée de dynamiques naturelles et humaines et perçue par l'ensemble de ses habitants - peut inspirer des solutions répondant à ces enjeux. Il permet au paysan de faire évoluer ses pratiques vers une agro-écologie plus efficace et d'inclure d'autres acteurs du territoire dans son projet. En pensant « paysage », comment l'agriculture peut-elle composer des lieux de vie et de travail harmonieux conduisant à une alimentation de qualité ? On appelle « démarche paysagère » cette approche qui consiste à s'appuyer sur une meilleure connaissance de ce qui fait l'identité historique et géographique des lieux, obtenue grâce à un partage des savoirs (des paysans, des habitants consomm'acteurs et des experts), pour répondre de façon plus durable à la fois aux besoins des agriculteurs pour produire sans intrants chimiques et aux besoins des populations (dont les paysans) en termes de cadre et de mode de vie, et favoriser leur implication dans les choix de productions énergétiques et alimentaires.

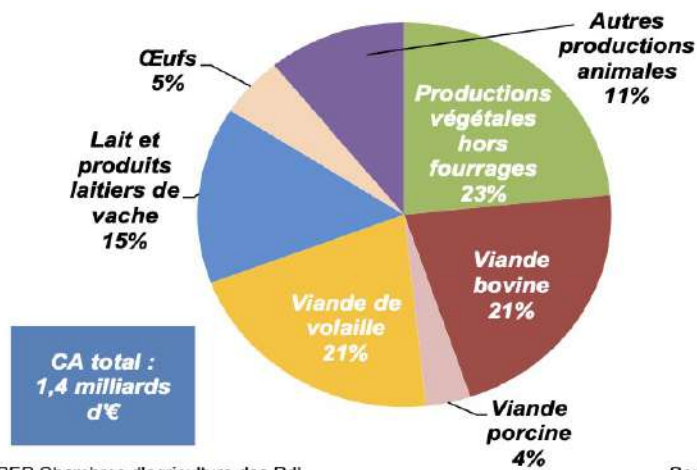
Le groupe de travail "Paysans et paysages en transition" est formé d'une quinzaine de membres du Collectif PAP, et de deux partenaires : le réseau CIVAM et le Centre d'Écodéveloppement de Villarceaux en tant que membre du conseil scientifique de la méthode IDEA. L'étude dresse des monographies de fermes dont les paysans ont une sensibilité pour la démarche paysagère. L'étude sera diffusée afin d'inspirer d'autres fermes, sur d'autres territoires, et aura donc un impact sur la manière de faire évoluer les pratiques alimentaires, agricoles et rurales de façon harmonieuse d'un point de vue économique, environnemental et socio-territorial.

L'étude vise à préciser en quoi le paysage peut être structurant pour la transition agro-écologique et socio-territoriale d'une ferme et en quoi la transition agro-écologique modèle le paysage et son organisation socio-territoriale. Le paysage permet de sortir de la pensée en silo : il incite le paysan à regarder au-delà de son champ pour entrer dans la complexité de la ruralité, et invite les citoyens à comprendre les logiques des agriculteurs. Sur les fermes étudiées, les paysans ont su mobiliser leurs savoirs, leur sensibilité au paysage pour faciliter une transition agro-écologique durable et harmonieuse et permettre une implication forte et engagée des autres acteurs du territoire. Ce faisant, chacun de ces paysans a tissé des liens intimes avec son environnement, entrant dans une relation culturelle, spirituelle voire mystique avec le vivant et le cosmos dont ils font partie. Les paysages de ces fermes le démontrent, le rendent visibles. Sur ces fermes, les paysans ont tenté de créer, autour des espaces agricoles et des produits qui en sont issus, du lien et une acculturation entre l'agriculture et l'ensemble du territoire et de ses habitants. Ces fermes créent des paysages ancrés dans les spécificités de leurs sols, de leur territoire et de leur tissu social.



Des membres du groupe en contemplation - Crédit : Gaëlle Mondésert

## Répartition de la production agricole de la Vendée en 2015 (hors services, fourrages et subventions)

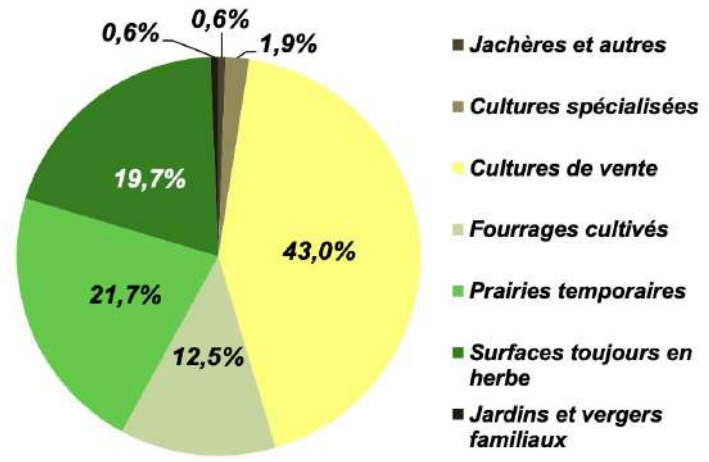


CA total : 1,4 milliards d'€

PEP Chambres d'agriculture des PdL

Source : Agreste

## Répartition de la surface agricole utilisée en Vendée en 2015



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

# FERME DE LA NIRO

Commune du Boupère, département de la Vendée (85))

## La petite région agricole

La ferme se situe dans la petite région agricole du haut bocage au sein du département de la Vendée. En 2017, ce département comptait 5 090 exploitations dont plus de 20% en GAEC. La surface moyenne des exploitations est de 85 ha. 86% des exploitations sont à dominante élevage avec une part importante de production de bovins de viande, de volailles de chair, de foie gras et de viande de lapin.

Les surfaces dédiées aux fourrages représentent 55% de la SAU. L'irrigation représente un enjeu important.

### LES PETITES REGIONS AGRICOLES EN PAYS DE LA LOIRE



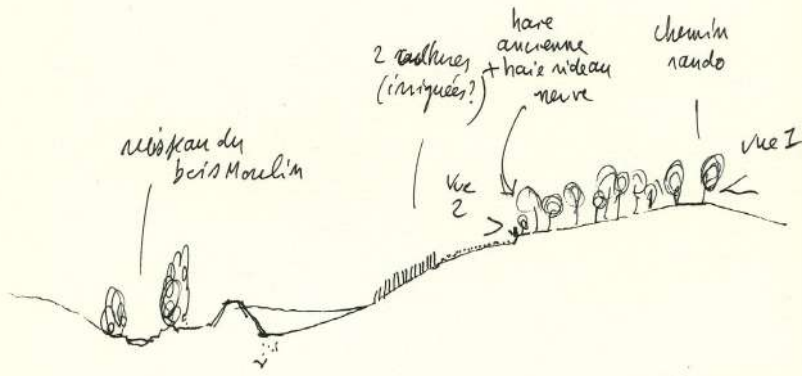
## L'unité de paysage

Le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) de La Niro s'inscrit au coeur du haut bocage vendéen, qui constitue sa matrice paysagère. L'unité de paysage du haut bocage vendéen marque la transition entre la ligne des « puys » du nord de la Vendée, zone de bocage marquée par l'élevage, et les marches du bas Poitou composant le sud vendéen, relief plus plan où les cultures s'intensifient au détriment de l'élevage. Comment la ferme tire-t-elle parti de cet environnement paysager ? Quel(s) regard(s) le paysan porte-t-il sur ce paysage ? Quelles prises, quel(s) arrimage(s) ?

La ferme est située au Boupère, sur les contreforts de cette ligne des puys assez marquante. Ce contrefort forme un plateau de 100 à 150m d'altitude, un piédestal pour ces collines. Le relief y est peu prononcé : la maille bocagère - ayant connu une période d'arrachage - est relativement peu dense, plutôt ouverte. On peut l'observer à la Niraudière. Ce territoire est propice au développement de la grande culture, même si l'élevage se maintient en complémentarité notamment là où les pentes sont plus marquées (vallons du ruisseau du moulin du bois ou du ruisseau de l'ancien étang de Burbure). Les vallées qui entaillent le plateau sont orientées NE/SO, perpendiculairement à l'organisation géologique générale du territoire, liée à la direction de la faille armoricaine qui structure fortement le paysage.

Au NE de la ferme, les puys forment une chaîne de collines granitiques aux sols pauvres, coiffés de chaos granitiques appelés « chiron » et de châtaigneraies, qui culminent à 400m (bourg de Pouzauges, clocher visible de la ferme). Les pentes assez fortes portent une activité de polyculture-élevage encore très dynamique correspondant à un paysage de bocage dense. La chaîne de colline crée un effet de *foehn* : les nuages venus de l'océan arrosent davantage les terres se situant à l'ouest de ce relief de collines. Le Boupère profite de cette situation plus arrosée. Des retenues collinaires de taille modeste reçoivent ces eaux et permettent l'irrigation sur ces terres, comme à La Niro.

Sur la chaîne des puys comme sur ses contreforts, l'habitat est regroupé en bourgs. Les fermes sont nombreuses et dispersées, et se composent généralement d'un regroupement de plusieurs bâtis. Les bourgs sont particulièrement dynamiques, ce qui se traduit dans le paysage notamment par d'importantes zones d'activités et industries



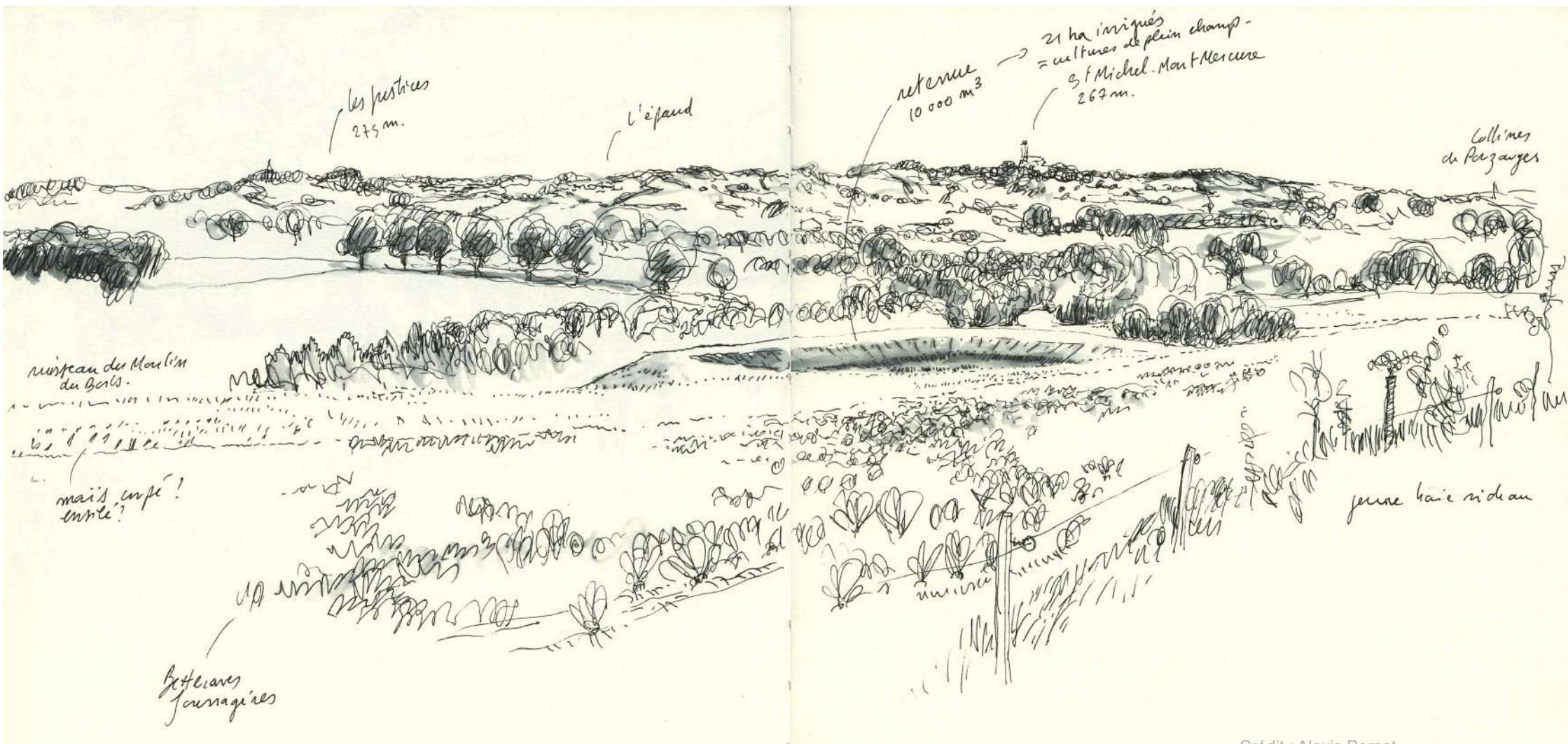
Crédit : Alexis Pernet



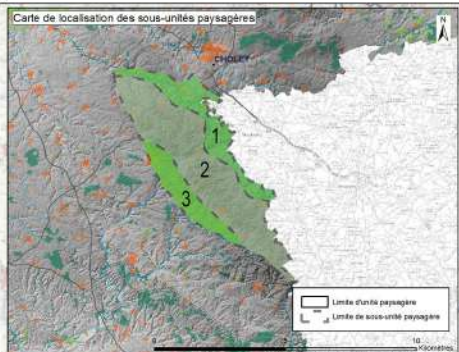
Sur le seuil du haut bocage vendéen - Crédit : Gaëlle des Déserts



(menuiserie Gautier aux portes de la ferme, industrie agro-alimentaire la Boulangère), lotissement et étalement urbain. Des infrastructures d'échelon national relaient ce dynamisme, ou en sont le moteur : A87, Puy du Fou. Le territoire compte très peu de chômage (3%), mais des salaires relativement bas. Un important tissu associatif et entrepreneurial est actif sur le territoire. L'amélioration du cadre de vie est un enjeu majeur pour faire venir de nouvelles familles et combler le manque de main d'œuvre locale.







### Le haut bocage vendéen

Véritable chaîne collinaire des « Puy » (toponyme local donné aux sommets), le haut bocage vendéen domine les plateaux des bocages vendéens et maugeois qui s'étendent de la Vendée aux Deux-Sèvres en passant par le Maine et Loire. Ponctuées de bourgs étagés, les principales crêtes offrent des vues panoramiques spectaculaires dominant ces paysages. La direction armoricaine suivie par ces reliefs, structure fortement l'organisation du paysage. Ces directions sont relayées par des vallées profondément encaissées ponctuées d'aplombs rocheux et de chaos granitique aux ambiances pittoresques. Elles sont alimentées par un réseau de vallées secondaires où s'organise un chapelet de plans d'eau et de réserves d'eau collinaires. Marqué par une agriculture de polyculture élevage très dynamique, ce paysage de bocage, encore très dense par endroits, est dominé par des collines coiffées de châtaigneraies. Il est ponctué de hameaux diffus qui s'accrochent souvent à mi-pente. Ces derniers se sont étalés avec le développement de bâtiments d'élevage contemporains qui ont accompagné celui d'une véritable filière industrielle agro-alimentaire.

Ainsi les pôles urbains, qui font la charnière entre le haut bocage et les plateaux bocagers environnants, font preuve d'un fort dynamisme économique qui se traduit dans le paysage par un développement particulièrement important des zones d'activités et d'importants quartiers d'habitat récents. On retrouve là le modèle de « l'usine à la campagne ». Ces développements ont été catalysés par la mise en service de l'autoroute A87 au nord et par la montée en puissance de Puy du Fou qui, avec son attractivité croissante a induit le développement d'une filière touristique d'accueil en milieu rural, rayonnant même au-delà de l'unité.

### 2 Les collines du haut bocage vendéen

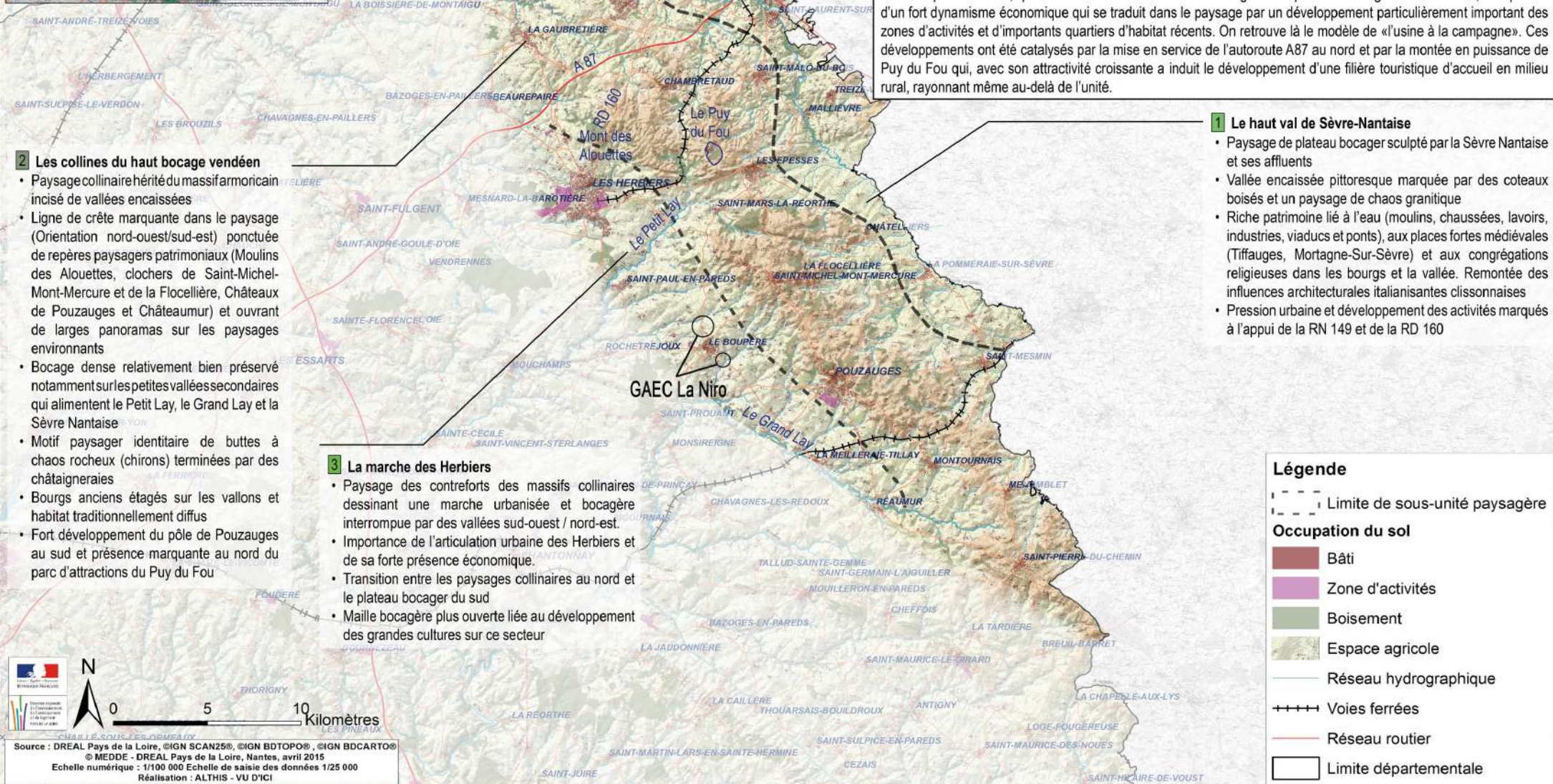
- Paysage collinaire hérité du massif armoricain incisé de vallées encaissées
- Ligne de crête marquante dans le paysage (Orientation nord-ouest/sud-est) ponctuée de repères paysagers patrimoniaux (Moulins des Alouettes, clochers de Saint-Michel-Mont-Mercure et de la Flocellière, Châteaux de Pouzauges et Châteaumur) et ouvrant de larges panoramas sur les paysages environnants
- Bocage dense relativement bien préservé notamment sur les petites vallées secondaires qui alimentent le Petit Lay, le Grand Lay et la Sèvre Nantaise
- Motif paysager identitaire de buttes à chaos rocheux (chirons) terminées par des châtaigneraies
- Bourgs anciens étagés sur les vallons et habitat traditionnellement diffus
- Fort développement du pôle de Pouzauges au sud et présence marquante au nord du parc d'attractions du Puy du Fou

### 3 La marche des Herbiers

- Paysage des contreforts des massifs collinaires dessinant une marche urbanisée et bocagère interrompue par des vallées sud-ouest / nord-est.
- Importance de l'articulation urbaine des Herbiers et de sa forte présence économique.
- Transition entre les paysages collinaires au nord et le plateau bocager du sud
- Maille bocagère plus ouverte liée au développement des grandes cultures sur ce secteur

### 1 Le haut val de Sèvre-Nantaise

- Paysage de plateau bocager sculpté par la Sèvre Nantaise et ses affluents
- Vallée encaissée pittoresque marquée par des coteaux boisés et un paysage de chaos granitique
- Riche patrimoine lié à l'eau (moulins, chaussées, lavoirs, industries, viaducs et ponts), aux places fortes médiévales (Tiffauges, Mortagne-Sur-Sèvre) et aux congrégations religieuses dans les bourgs et la vallée. Remontée des influences architecturales italianisantes clissonnaises
- Pression urbaine et développement des activités marqués à l'appui de la RN 149 et de la RD 160

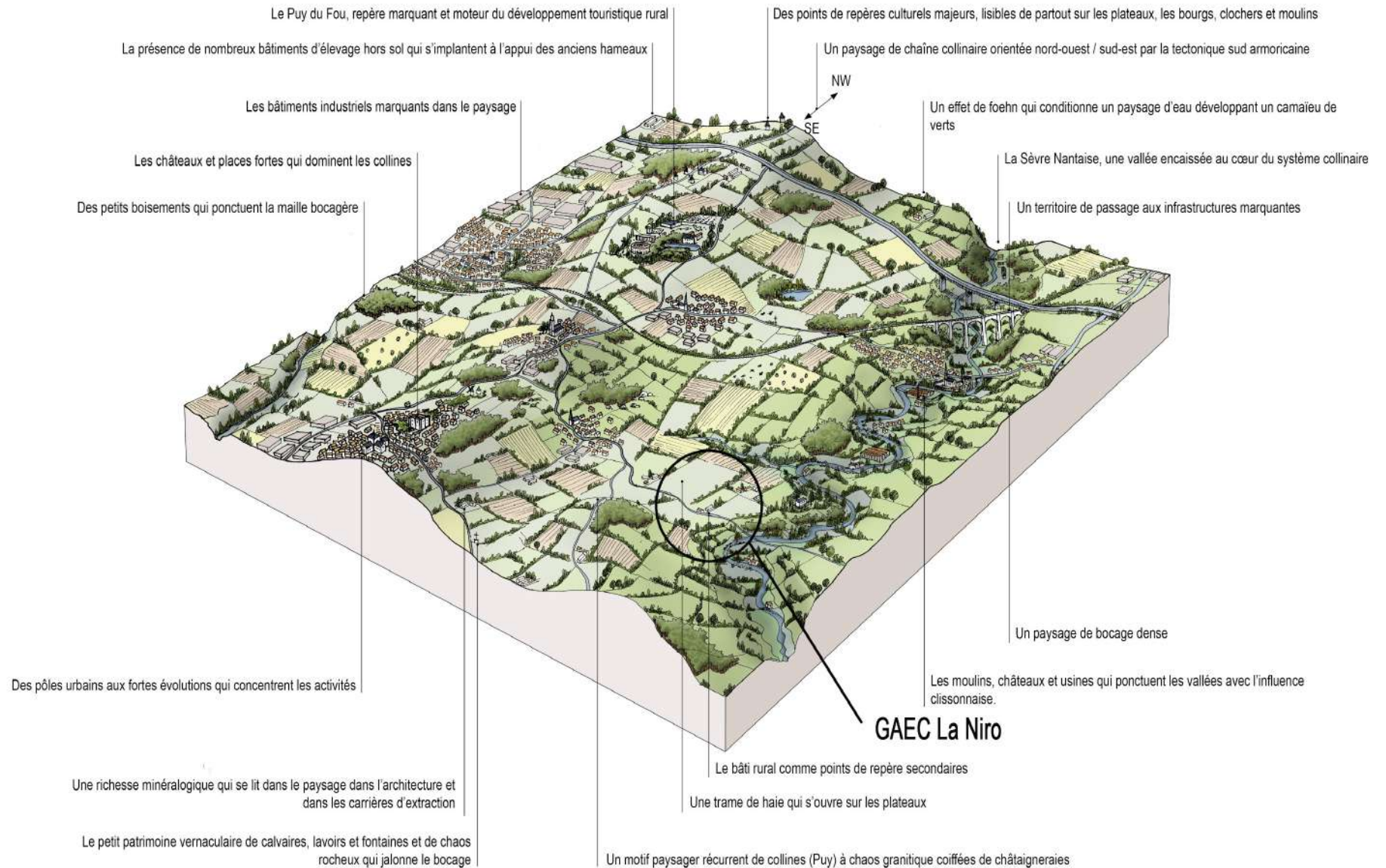


### Légende

- Limite de sous-unité paysagère
- Occupation du sol**
- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- ++++ Voies ferrées
- Réseau routier
- Limite départementale



## Bloc-diagramme de l'unité paysagère du haut bocage vendéen (44)





Crédit : GAEC de La Niro



## Présentation de la ferme

### La ferme en quelques chiffres

GAEC de trois associés : Nicolas Blanchard, Olivier et Vincent Arnaud.

Installation de Nicolas en 2005 aux côtés de son père sur la ferme de la Niraudière, départ à la retraite du père de Nicolas en 2016, arrivée de Vincent puis d'Olivier en 2020 avec les terres de la Renaudière.

Exploitation en fermage.

80 ha en deux ensembles autour d'un élevage laitier de 40 à 50 montbéliardes et d'un atelier de légumes de plein champs (oignons, pommes de terre, carottes, poireaux).

360 000 litres de lait commercialisé par la société Biolait\*.

30 000 litres vendus en direct dans les commerces locaux sous leur propre marque « O Lait bon ».

Les légumes sont commercialisés à travers la marque « Audace de paysans » avec 7 agriculteurs de la région.

Certification biologique depuis 2016.

\*Biolait est une société par actions simplifiée, spécialisée dans la collecte de lait biologique. Devenu le premier collecteur de lait biologique en France, Biolait regroupe, en 2018, 1 300 fermes pour un volume de 198 millions de lait collectés sur 73 départements, soit 30% de la collecte bio en France.

### Description synthétique

Les 80 ha du GAEC de La Niro se répartissent en deux ensembles distincts formant deux blocs cohérents, de part et d'autre du bourg dynamique du Boupère.

- Le siège de la ferme et l'ensemble du bâti sont situés au nord du bourg, sur le lieu-dit «la Niraudière». A cet endroit, la ferme est entourée d'une cinquantaine d'hectares. Les parcelles s'étendent sur un relief plan, légèrement en situation de crête dominante, aux vues ouvertes vers la chaîne des Puys au nord-est, et vers la lisière du bourg au sud-ouest. Ce relief plan forme un petit plateau relativement sec qui s'incline assez fortement au nord vers le ruisseau du moulin du bois. Ce vallon marque par sa pente la limite nord de la ferme, et présente des parcelles plus humides.
- Au sud du bourg s'établissent les trente hectares restants, autour du lieu-dit «la Renaudière». Les parcelles de cultures se déploient sur la partie plus plane de



ce site ; elles surplombent un vallon plus resserré, donnant une ambiance davantage boisée, humide, et intime à ce paysage.

Entre ces deux ensembles s'étend le bourg du Boupère : son front bâti et ses équipements bordent le paysage *stricto sensu* de la ferme.

## Zoom sur un élément marquant

### Le choix du collectif et de l'ancrage territorial

Le bourg du Boupère est géographiquement entre les deux entités parcellaires, *i.e.* au centre de la ferme. Au-delà de l'implantation spatiale, cette proximité engendre des liens forts entre la ferme et son territoire (liens de voisinage - les riverains habitants du bourg traversent la ferme par le réseau de chemins qui la parcourent ; liens commerciaux - vente directe dans les boutiques du bourg, vente pour l'approvisionnement de la cantine scolaire ; liens politiques - enjeux de l'urbanisation galopante de cette commune dynamique).

Le GAEC est fortement ancré, arrimé à son territoire. Cette relation s'incarne de multiples manières : la tarte à l'oignon de La Niro proposée au menu du restaurant du bourg (hôtel-restaurant Les Trois Piliers, qui jouit localement d'un certain rayonnement), ou encore le projet de contrats de paiements pour services environnementaux ; la création de chemins de randonnée sur la ferme. Nombreux sont les exemples où la ferme collabore et tisse des liens étroits avec les acteurs du territoire, associations (ex. association locale de randonneurs), commerçants, industries du territoire, collectivités...

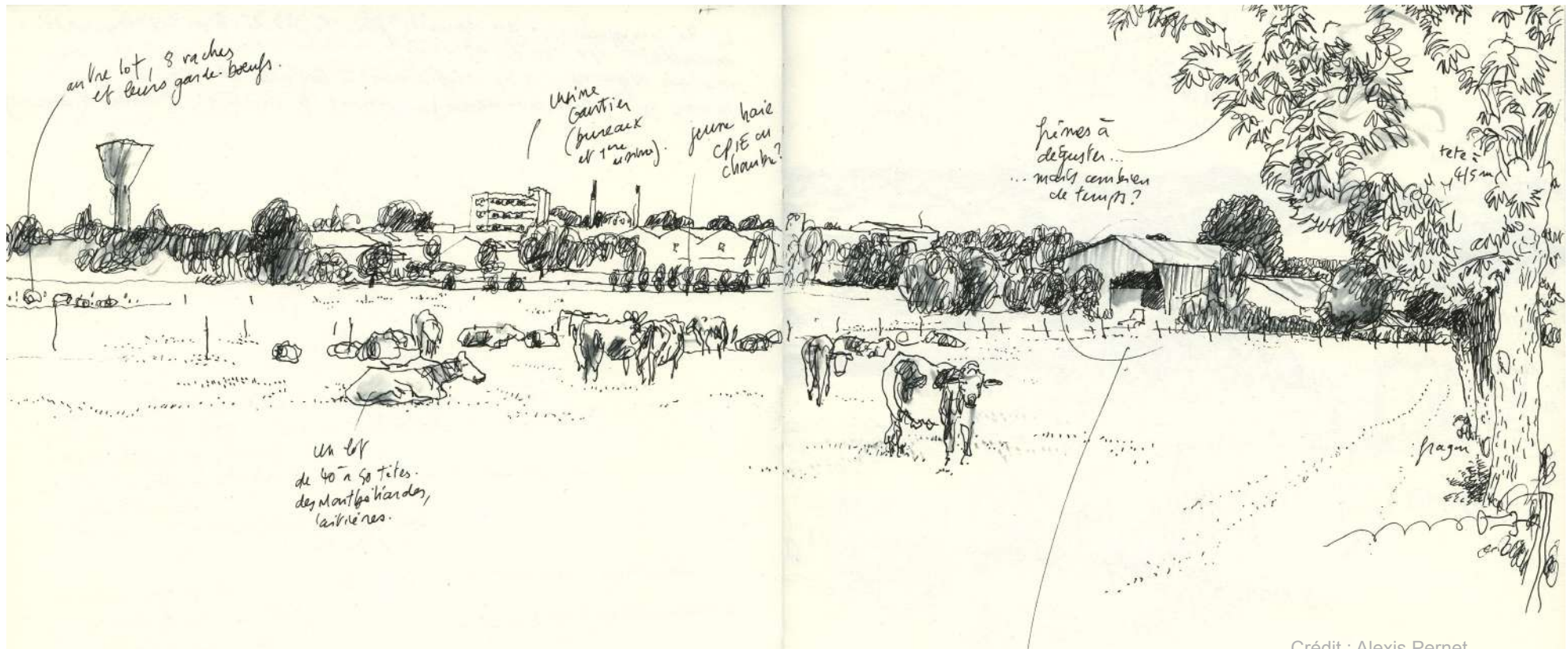
La place du collectif dans le projet de la ferme est marquante : dynamiques agricoles collectives (GRAPEA (Groupe de recherche pour une agriculture paysanne économe et autonome), marque Audace de paysan développé par la SAS du Champs des possibles, SAS Biolait, projet de laiterie collective), et projets en lien avec d'autres acteurs non agricoles sur le territoire (ex : Communauté de Communes de Pouzauges). Ce réflexe du collectif permet de porter des projets audacieux et empreints d'une inventivité particulière, grâce à la mobilisation de compétences et d'intelligences croisées. L'implication des habitants et le dialogue entre les agriculteurs



et une grande diversité d'acteurs facilite la transition agro-écologique des fermes et des territoires associés, et renouvelle de façon partagée le paysage qui en découle. Cette dynamique est perceptible dans le paysage, ainsi marqué par une forme de continuité innovante sur le temps long.

En effet, la dynamique collective et collaborative actuelle n'est pas sans rappeler la lecture historique habituellement proposée pour ce territoire du haut bocage vendéen : la dispersion des fermes propre à ce paysage de bocage assis sur du granit a rendu nécessaire et évidente l'organisation du territoire en groupes et collectifs dynamiques et a conduit les fermes à innover de façon incessante<sup>6</sup>. Ces caractéristiques perdurent aujourd'hui sur la ferme de La Niro, produisant un paysage singulier<sup>7</sup>.

2 Groupe de recherche pour une agriculture paysanne économe et autonome 3 Coopérative d'utilisation du matériel agricole 4 Groupement d'agriculteurs biologiques 5 Paiement pour services environnementaux 6 Réflexion qui mériterait d'être étayée par un travail de fond autour notamment des travaux d'André Siegfried (*Tableau politique de la France de l'Ouest*) et de ses critiques. 7 Alexis Perrocheau, Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles, diplôme de fin d'études, *Le Paysage bocager Vendéen, à la recherche d'une définition ou de sa redéfinition* et Corentin Bretin, Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles, diplôme de fin d'études, *Paysage industriel en campagne, le récit des Herbiers au coeur de l'économie-territoire du bocage vendéen*







## **Le paysage, pour le paysan**

### **Un cursus paysage**

Le fermier n'a pas de formation ni de sensibilité particulière au paysage. Cependant, il a une connaissance fine de ses terres qui lui a été transmise par ses aînés.

### **Les outils du paysage**

Le projet agricole présenté par l'agriculteur s'appuie sur une compréhension précise de la topographie et de la nature des sols, sans pour autant s'organiser à partir d'une compréhension globale des types de paysage que l'on pourrait résumer ainsi : La Niraudière aux vues plus ouvertes, composée d'un petit plateau, directement en lien avec les bâtis de la ferme, et surplombant un vallon offrant un paysage en soit ; La Renaudière formant un ensemble plus bas, en creux, en fond de vallon, plus fin, plus intime, présentant une autre ambiance, et plus éloignée de la ferme.

### **Comment reliez-vous paysan et paysage ?**

L'agriculteur ne perçoit pas à proprement parler d'« unité de paysage » - terme technique au demeurant. Néanmoins, dans la compréhension du périmètre de sa ferme, il distingue bien les 2 ensembles / îlots comme en témoigne une organisation agricole distincte avec des rotations différentes sur les deux îlots. La rotation est plus longue à la Niraudière, avec des prairies temporaires plus présentes ; et plus courte à la Renaudière, ce qui s'explique surtout par l'éloignement du siège d'exploitation : la Renaudière étant plus éloignée, les parcelles ne reçoivent que les génisses en pâturage, ce qui influe sur la façon de penser la rotation.

L'agriculteur a une perception fine des spécificités des terrains, qui l'invite à différencier ses pratiques : par exemple, sur une parcelle en partie séchante, mais dans laquelle passe une veine d'argile plus imperméable ont été plantés les oignons. En cela, l'agriculteur valorise les caractéristiques de son paysage, les saisit pour organiser son système de cultures. Cette compréhension relève de l'échelle paysagère de la ferme, d'un bloc de parcelles, voire d'une parcelle, et rejoint la pensée agronomique. Elle permet une utilisation fine des ressources propres à la diversité des terrains.





Le chemin qui mène au vieux chêne - Crédit : Gaëlle Des Déserts

### **Votre bon coin**

Le parcours proposé par le paysan mène à un vieux chêne qui se trouve être son bon coin qui se trouve être le lieu de pique-nique familial, d'où la vue est grande ouverte.

### **Et dans 10 ans ?**

L'autonomie est le maître mot qui guide le GAEC : autonomie dans le système de production (autonomie en fourrage pour l'élevage, par exemple), autonomie décisionnelle, autonomie énergétique. Les associés sont actifs dans des cercles variés à l'extérieur de la ferme, agricole ou non : le GRAPEA, notamment, mais aussi la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles) le GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques), les parents d'élèves, le club sportif... La ferme est très dynamique, et les projets nombreux à sortir de terre : des arbres sont plantés pour atteindre un meilleur équilibre bioclimatique ; un séchoir solaire a récemment été mis en place pour sécher le foin, et produire de l'électricité dont une partie est utilisée en autoconsommation ; un étang a été créé pour développer la production de légumes de plein champ ; un projet de laiterie locale est en réflexion avec d'autres agriculteurs du territoire... Autant d'actions qui témoignent d'une dynamique collective forte en lien avec le territoire.





## Lecture sur le paysage et la durabilité de la ferme

### Enquête paysage (septembre 2021)

#### Perception des unités de paysages de la ferme

L'espace de la ferme s'organise en fonction de l'élevage. L'élevage à l'herbe implique une forte présence de la prairie, permanente ou temporaire longue à multi-espèces. La prairie temporaire a été réintroduite dans la rotation culturale depuis le passage en agriculture biologique en 2016. Toutes les parcelles sont pâturées à un moment de leur rotation, avec une alternance entre fauche et pâture.

La gestion des cultures est différente selon la distance entre les parcelles et les bâtiments. Les cultures laissent au troupeau les surfaces proches des bâtiments et s'accommodent du reste des parcelles. La prairie est un élément structurant du paysage : elle est un marqueur du relief autour des vallons de la Niraudière comme de ceux de la Renaudière (car pente forte et sol lourd), et elle forme un écrin pour le bâti de la ferme (prairies en accès direct depuis le bâtiment d'élevage). L'organisation fonctionnelle du pâturage est une clef de lecture du paysage de la ferme : les prairies se concentrent à proximité des bâtiments de la Niraudière, pour éviter trop de marche au troupeau. A la Renaudière, sur les parcelles plus éloignées, seules les génisses pâturent (après y avoir été acheminées en bétailière).

Sur les deux sites de la Niraudière et de la Renaudière, les cultures s'intercalent avec ces prairies temporaires, dans le temps de la rotation, et dans l'espace de la ferme. Les légumes de pleins champ sont cultivés de façon préférentielle sur les parcelles irrigables, donc dans un rayon proche du nouvel étang, au relief assez plat et pas trop caillouteux. Les légumes s'insèrent après les céréales dans la succession des cultures.



Prairie révélant le relief – Crédit : Gaëlle des déserts



Culture de légumes intercalée – Crédit : Gaëlle des déserts

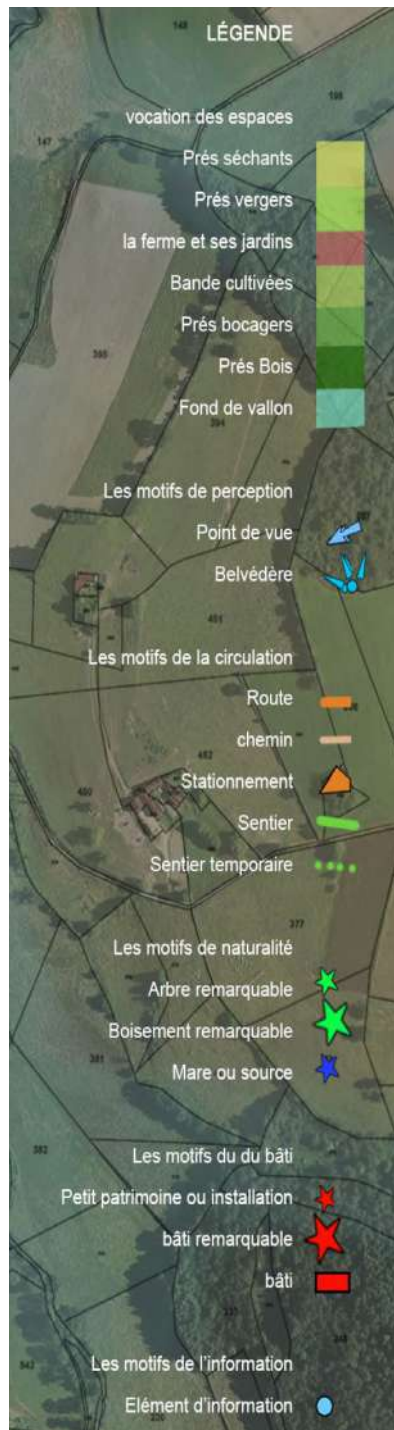


Carte du parcellaire de l'exploitation





## Carte des motifs et structures du paysage de l'exploitation







Cornadis de bois – Crédit : Monique Toublanc



## Histoire et toponymie

Depuis 4 générations, cette ferme familiale a connu une partie des évolutions agricoles caractéristiques de la petite région du haut bocage vendéen : arrachage de haies pour agrandir les parcelles, introduction d'un système de drainage, augmentation de la part dévolue à la grande culture au détriment de l'élevage, alimentation du troupeau avec du soja importé, appauvrissement des rotations raygrass-maïs-blé... Pour autant, la ferme s'inscrit dans une histoire familiale et locale particulière que l'on peut lire notamment dans les bâtiments, à l'extérieur comme à l'intérieur. C'est vrai par exemple dans la grande grange, ou dans les bâtiments plus récents qui gardent la mémoire des usages qui s'y sont succédés : une mémoire vivante pour certains aménagements comme les cornadis en bois fabriqués par l'oncle il y a quelques décennies, encore performants et donc utilisés. L'histoire est connue, mais les liens avec le modèle actuel choisi par les agriculteurs ne sont pas explicitement énoncés alors même qu'elle semble structurante dans la pensée du projet agricole. En effet, c'est à la fois dans la continuité de l'héritage familial et en rupture avec l'histoire régionale agricole marquée par l'intensification depuis l'après-guerre, que les associés du GAEC réintroduisent l'arbre, maintiennent l'élevage et le rendent le plus autonome possible, s'appuient sur le drainage en place et mettent en place l'irrigation pour développer l'atelier de légumes de plein champ.

La toponymie est aussi un héritage ; elle nous raconte l'histoire d'un lieu. Son appropriation par les agriculteurs peut prendre plusieurs formes. On en citera deux en lien avec le paysage. La première, nommer les parcelles cultivées en fonction de leurs particularités : la Lande est une parcelle au sol pauvre, mouillé et mal drainé ; le Champ des pierres est particulièrement caillouteux. Aujourd'hui encore significatifs, ces toponymes sont utilisés par les agriculteurs.

La seconde, attribuer des noms à sa ferme et à ses productions. « La Niro » choisi pour nommer le GAEC emprunte de façon détournée - astucieuse et modernisée, au toponyme du lieu-dit la Niraudière (le suffixe -ière, omniprésent dans la toponymie du territoire, signifie «chez»), De même, le nom de la marque de lait au foin du GAEC, «O Lait Bon» s'appuie sur le patois local («o lé bon» = c'est bon). Ainsi perdurent des mots vendéens à travers ces désignations : encore utilisés par les anciens, ils forment un héritage qui, en plus de se transmettre à travers des contes et des conteurs locaux,





Parcellaire cadastral (en pointillés) et effectif (en plein) sur la Renaudière



Presque un chemin creux – Crédit : Gaëlle des déserts

sont remis au goût du jour par des acteurs locaux plus jeunes comme ces agriculteurs qui font vivre la langue.

## Le parcellaire et le sol

La quasi totalité du parcellaire du GAEC est en fermage. Sur les 80ha, 35ha sont en fermage auprès du père de Nicolas, à la Niraudière, ce qui sécurise ces parcelles et permet d'y projeter sur le long terme. Avec l'arrivée des deux associés Vincent et Olivier, le GAEC s'est doté de 10 puis 20ha supplémentaires, concentrés sur l'îlot de la Renaudière où est basée la famille de ces deux associés.

Il eut été idéal de pouvoir échanger certaines parcelles, pour mieux les regrouper, et permettre la circulation du troupeau mais cela n'est pas toujours possible, certains propriétaires ne souhaitant pas se défaire de leurs terres. C'est un frein non négligeable : par exemple, il a été impossible de récupérer une parcelle voisine avec une retenue d'eau déjà existante pour permettre l'irrigation des légumes de plein champ. De même, un projet agroforestier supposant la plantation d'arbres est difficile à envisager sur un foncier non sécurisé.

En revanche, y compris sur les parcelles en fermage, les agriculteurs ont pu procéder à une réorganisation spatiale quand elle était nécessaire : ainsi, à la Renaudière, les associés ont choisi de redécouper en 3 une parcelle de 12ha, pour répondre au besoin de leur rotation.

De très petites parcelles composent le parcellaire : elles sont héritées des formes de vignes anciennes, les « fiefs » vendéens (cf. parcelle sur le lieu dit « le fief du Beaumont », du côté de la Renaudière).

## Les chemins, circulations, accès et ouvertures

La ferme est aisément accessible : des chemins communaux déjà existants la traversent à la Niraudière comme à la Renaudière. A la Niraudière, les parcelles sont en lisière du bourg et plus précisément de ses équipements sportifs, ce qui rend l'accessibilité de l'espace de la ferme particulièrement pertinent. La ferme est lovée dans un territoire qui a la spécificité d'être très « perméable » : on compte 50 km de chemins sur la commune. Les associés vont plus loin, en répondant favorablement à la création d'un chemin en partenariat avec une association de randonnée locale dans le vallon du ruisseau du moulin du bois, pour relier la Niraudière à la Limouzinière.





Nicolas aimerait également créer un chemin le long des parcelles vers le bourg pour emmener les enfants à l'école à pied. Ces chemins ne semblent pas reprendre des tracés historiques mais répondent à des besoins et des usages actuels. Le fait d'être en lisière de bourg, et d'avoir à le traverser pour accéder à l'ensemble des parcelles n'est pas vécu par les associés comme une difficulté. Au contraire, pour Nicolas, la présence de promeneurs sur la ferme l'invite à faire évoluer ses pratiques, à faire preuve d'une vigilance accrue, d'une motivation pour faire de nouvelles choses, donner à voir les facettes positives du métier et de l'activité agricoles. Les chemins sont une fenêtre sur le(s) paysage(s) façonnés par la ferme.

Outre l'ouverture ou le maintien de chemins traversant la ferme, celle-ci a une démarche proactive d'ouverture au public, à travers des événements festifs réguliers, la vente directe possible (quoique non systématique avec des jours d'ouverture), l'accueil des classes de l'école. Le paysage de la ferme est ouvert et partagé avec les riverains, les habitants, les consommateurs, les promeneurs.

## L'eau

Sur la ferme, l'eau de surface est présente sous différentes formes. Elle prend d'abord la forme d'un cours d'eau s'écoulant dans les fonds de vallon tant à la Niraudière (ruisseau du Moulin du bois) qu'à la Renaudière (ruisseau de l'ancien étang de Burbure). Sa présence se voit de loin, annoncée par un relief marqué, mais aussi la présence d'une ripisylve. Conscients de la richesse de ce milieu, les fermiers n'ont pas de crainte à l'idée de classer ces éléments de naturalité - interface entre eau et arbre - en zones humides pour les valoriser ensuite à travers un projet de paiements pour services environnementaux (PSE). L'eau du vallon, sa ripisylve, et les parcelles de prairies qui la longent forment à leurs yeux un système cohérent.

La présence de l'eau se traduit ensuite par un étang d'irrigation à la Niraudière, créé en 2020, qui à la fois recueille l'eau de ruissellement, et pompe l'eau du ruisseau. Des étangs de ce type (développés dans les années 1970) sont relativement nombreux sur le territoire. Dans le cas présent, la logique d'implantation de l'étang a suivi des critères techniques et non paysagers ou géographiques. En effet, l'étang a été créé de toutes pièces, il ne se situe pas exactement en fond de vallon et il est localisé au milieu d'une parcelle de terre séchante, traversée par des veines d'argile. Le fermier n'a pas pu restaurer, remettre en état un ancien étang d'irrigation déjà existant (échanges







L'étang récemment aménagé – Crédit : Gaëlle Des Déserts

parcellaires refusés par les propriétaires, impossibilité de mener ces travaux sur un simple fermage) et il regrette que son implantation n'ait pu se faire en s'appuyant davantage sur un raisonnement paysager et sur la connaissance fine qu'il a de ses parcelles.

Outre que le verrou foncier a rendu impossible la restauration de l'étang préexistant, le bilan de cet aménagement récent est assez mitigé car sa conception n'a pas été réfléchi en lien avec le paysage d'accueil et la connaissance qu'en a l'agriculteur. D'abord, l'approche technique prend en compte certaines données (ruissellement) mais pas des logiques plus permanentes (relief du vallon, expérience et fine connaissance de terrain par le paysan). Ensuite, les aménités de l'étang pour la biodiversité ou pour des activités récréatives, en lien avec le chemin qui passe non loin... sont très faibles ; en effet, l'étang a été conçu par le bureau d'études mandaté comme un objet purement technique et isolé sans réflexion créative sur la valorisation des parcelles au-dessus de l'étang pour compenser l'argile soustraite à celle-là lors de la création de l'étang. Deux types de savoirs, ceux du bureau d'études et ceux de l'agriculteur, se sont croisés sans se rencontrer.

Enfin, l'eau est également présente, mais non visible en souterrain. Chargée en fer et manganèse, elle alimente la ferme par un puits artésien.

## L'arbre

Les arbres sont présents sur la ferme au moins sous deux formes, haies, ou sujets isolés : des arbres assez majestueux, en plein champ ou en bordure, nombreux et en bonne santé, souvent accompagnés de belles haies écologiquement bien diversifiées. Quand Nicolas a repris la ferme, il y avait déjà un patrimoine arboré en place, notamment des sujets isolés auxquels il associe des souvenirs familiaux au point de baptiser certains d'entre eux en référence à cette mémoire heureuse comme le chêne du pique-nique. D'autres formes d'arbres rythment le paysage de la ferme, sans toutefois être explicitement présentées par le fermier : frênes têtards, bosquet de frênes abrutis par le troupeau, bois dans le vallon...



Frêne têtard – Crédit : Gaëlle Des Déserts





Jeune haie le long d'un chemin – Crédit : Gaëlle des déserts



Haies plantées avec la Communauté de communes – Crédit : Gaëlle des déserts

Depuis son installation il y a 15 ans, Nicolas a replanté 3 à 4 km de haies, complétant le maillage existant. Il a été aidé par la Chambre d'agriculture et le Centre permanent d'initiative pour l'environnement (CPIE). Un soutien qui selon lui a produit deux types de haies différents. Les haies « Chambre » et les haies « CPIE » pour reprendre ses termes : les premières ont pour finalité la production de bois, elles présentent des séquences assez monotones, et ont été plantées sur bâches plastiques. Les secondes, qui semblent avoir la faveur de l'agriculteur, sont composées d'arbres à fleurs, d'essences locales, donc plus rustiques et ont été pensées en tenant compte de son avis et de ses souhaits. Il exprime sa satisfaction de planter, d'agir dans la durée, de profiter de « la vue que les arbres produisent plutôt que de voir des pylônes électriques moches ».

Les haies sont taillées à la main à raison de 2 km de haies par an. Lorsque les essences sont adaptées, la ressource en bois est valorisée en litière et pour le chauffage sous forme de bois déchiqueté : celui-ci est autoconsommé par l'agriculteur pour alimenter sa propre chaudière, le surplus étant vendu à la commune du Boupère.

L'arbre et la haie comme infrastructures et motifs paysagers du bocage vendéen devient ici possiblement un lever pour élargir et renforcer - au-delà de la seule commune - l'ancrage de la ferme dans son territoire en l'inscrivant dans un plan de gestion avec la communauté de communes de Pouzauges ; un déploiement permettant une diversification des débouchés de l'entretien des arbres (paillage, énergie...).

Pour l'avenir, il nourrit le projet de planter autour et dans ses pâtures des haies de fruitiers mais aussi de châtaigniers, robiniers, chênes, charmes de haut jet à la place des clôtures en piquets existantes ; en quelque sorte, peut-être un projet d'agroforesterie en germe sans que le terme n'ait été prononcé par l'agriculteur.

Pour l'agriculteur, l'arbre participe dans la durée à la beauté du paysage et améliore les aspects agronomiques et environnementaux de la ferme. Pour autant, y occupe-t-il une place importante dans le projet agricole ? En effet, même s'il replante avec des acteurs locaux de l'AFAC-Agroforesteries (Association française pour l'arbre et la haie champêtre), il ne semble pas avoir encore intégré « la culture de l'arbre » de façon explicite dans son système. La multifonctionnalité agronomique, environnementale et sociale de l'arbre n'est pas complètement saisie et activée en utilisant le paysage - la





Séchoir à foin avec panneaux solaires – Crédits :  
Gaëlle Des Déserts



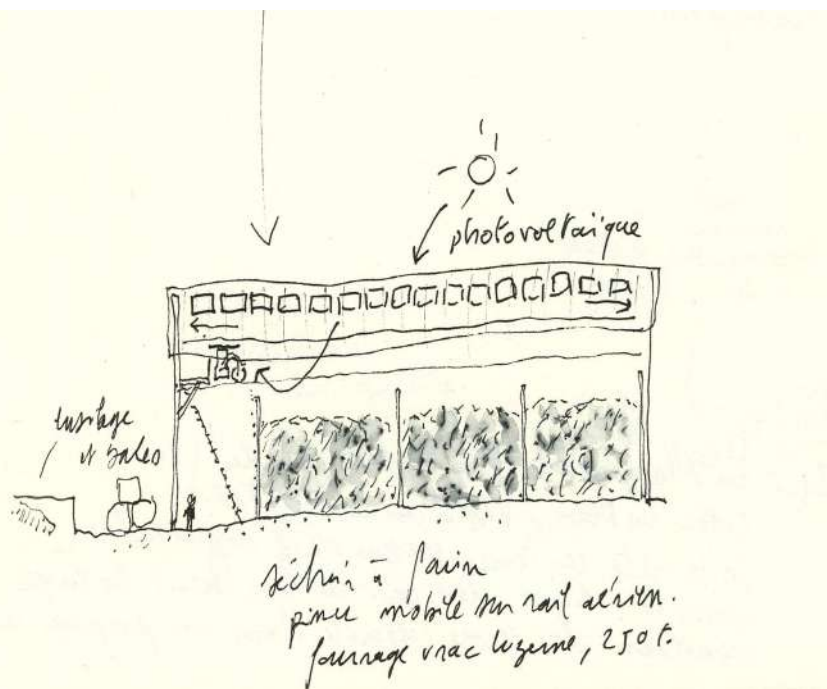
Cour de la ferme : Gaëlle des déserts

physionomie et les formes, les ambiances paysagères telles que perçues par l'agriculteur, ses voisins, les usagers du territoire - comme levier. Par exemple, il note que les deux types de haies à la physionomie très différente produisent une biodiversité contrastée, mais *in fine* ces composantes paysagères deviennent-elles des ingrédients de son système de production ? Mobilise-t-il de façon différenciée les haies « Chambre », « CPIE » ou héritées dans la manière dont il conduit sa ferme ?

## Les éléments bâtis

Le siège d'exploitation est composé d'un continuum de bâtiments d'âges très différents. Le bâtiment le plus ancien a 200 ans. Il a été construit avec des pierres de granit local extraites d'une carrière située dans le vallon, sur le périmètre de la ferme. Il a subi de nombreuses transformations afin d'être adapté à l'évolution des usages et des pratiques agricoles au fil des siècles : modulation de l'aménagement intérieur et extensions multiples pour répondre aux besoins. Un réaménagement permanent, une modularité à partir de l'existant, rendu possible par l'inventivité et la perspicacité de l'agriculteur qui n'a fait pas table rase du passé mais adapte, modifie, réemploie, recycle au fil de ces projets certains éléments du bâtiment pour le conformer à ses besoins du moment. Ce qui signifie intervenir sur le bâtiment avec une attention particulière au potentiel qu'il recèle au regard des finalités de production : une démarche finalement équivalente à l'approche paysagère qui suppose de repérer dans le territoire ce qui peut être une ressource pour la ferme.

Tirer parti de l'existant et s'inscrire dans une histoire longue n'est pas incompatible avec une démarche entreprenante et un recours aux technologies les plus en pointe comme en témoigne la construction récente d'un nouveau bâtiment joutant le plus ancien : un séchoir à foin *high tech* fonctionnant grâce à l'énergie solaire thermovoltaïque. Au plus proche des stabulations, le bâtiment a été conçu pour nourrir en foin directement le troupeau de vaches laitières depuis une grue équipée d'une griffe pilotée entre les stocks de foin séché. Sa logique d'implantation répond à une préoccupation : minimiser les déplacements de ces matières pondéreuses (économie d'énergie et de fatigue humaine). C'est un bâtiment de stockage exceptionnel construit principalement en bois dont une partie est issue du bois produit sur la ferme, transformé en planches par une scierie locale et une scie mobile : « même si c'est deux fois plus cher, c'est plus beau », nous dit l'agriculteur. En outre, excepté la charpente, une partie de ce bâtiment a été auto-construit par l'agriculteur : les bardages extérieurs, fabriqués en peuplier car plus lumineux ; ou encore les parois



Séchoir à foin – Crédit : Alexis Pernet



Séchoir à foin – Crédit : Gaëlle des déserts

intérieures en couverture des caisses de séchage, fabriquées en châtaignier. En ayant fait le choix de l'auto-construction partielle pour la réalisation de ce séchoir, l'agriculteur marche sur les traces de son oncle bricoleur qui avait fabriqué en son temps les barrières et les cornadis en bois encore utilisés. L'engagement dans la conception et la réalisation de cet équipement se lit dans la gaité et l'enthousiasme avec lesquels l'agriculteur nous le présente.

Aux côtés de ces deux bâtiments, l'un qui s'est renouvelé au fil du temps, l'autre qui témoigne de l'ancrage de la ferme dans son époque, il en est d'autres qui semblent sous-utilisés et dont le devenir est incertain.

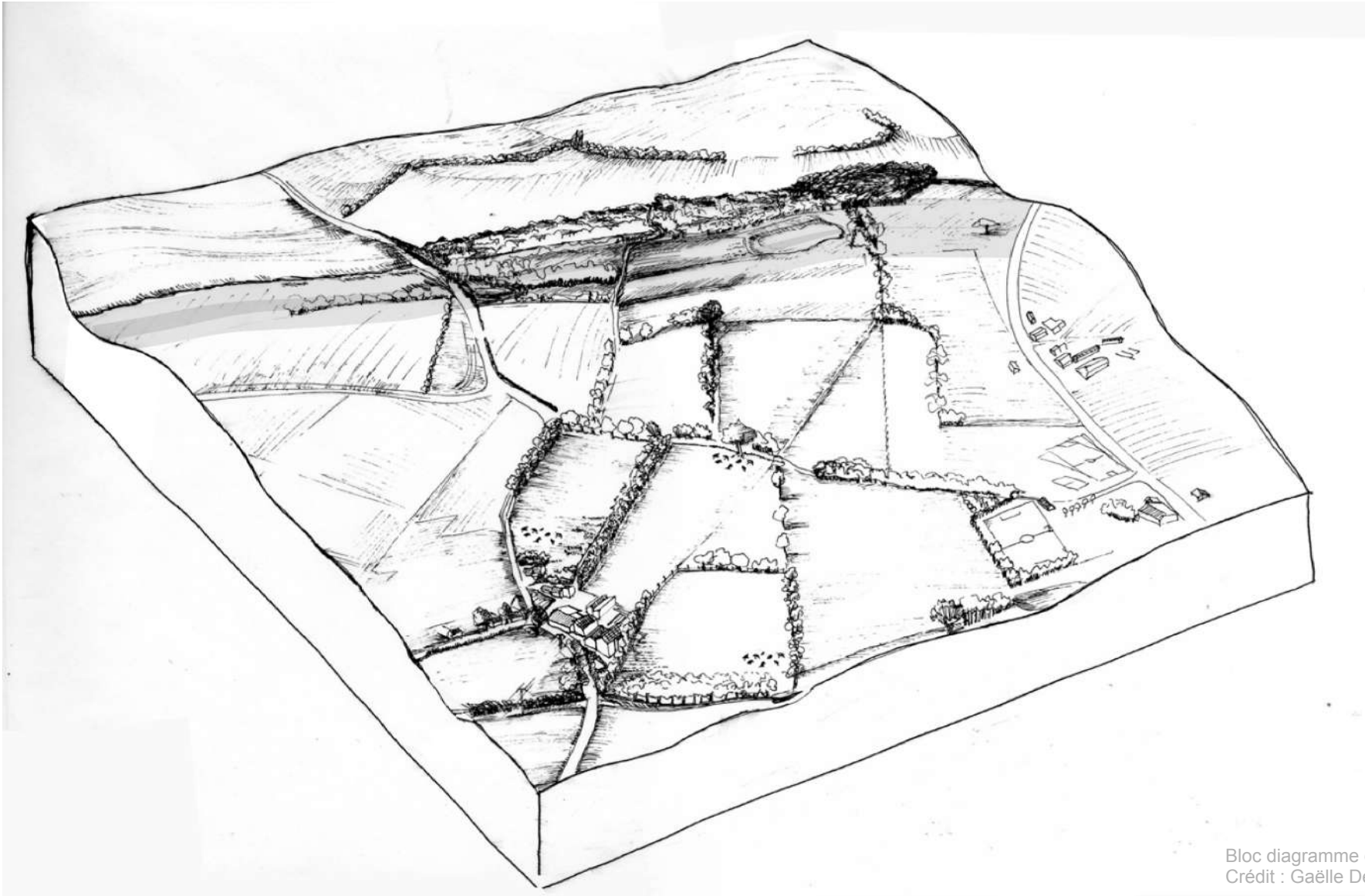
## Les sources d'énergie et l'adaptation au changement climatique

La volonté d'autonomie globale engendre une logique très intégrée de l'autonomie énergétique sur la ferme : la consommation d'énergie grise est réduite à peu de chose du fait d'une quasi autonomie en fourrage et en engrais, de la non-utilisation de produits phytosanitaires et enfin d'un engagement vers une autonomie semencière. La production issue des bosquets et des haies fait sens aussi bien d'un point de vue tant énergétique qu'agricole. En effet, le bois est d'abord utilisé comme source d'énergie dans la chaudière bois de la maison, avec une partie vendue à la commune du Boupère. Par ailleurs, il est aussi valorisé en bois d'œuvre (auto-construction du séchoir) et sous la forme de copeaux de bois pour la litière du troupeau. Le séchage du foin en grange est aussi un maillon important du système : outre la production de chaleur par panneaux thermovoltaïques pour sécher le foin (et produire du lait de foin aux qualités particulières), l'équipement permet en plus de produire de l'électricité dont une partie est autoconsommée (7 à 9 kw), le reste est revendu. Avec cette électricité, les agriculteurs chargent des vélos et 2 automobiles électriques. Aujourd'hui, ils réfléchissent à investir dans un tracteur électrique ! Un bâtiment autonome - plus encore, à énergie positive - bien visible dans le paysage et qui est emblématique d'un travail remarquable sur l'énergie.

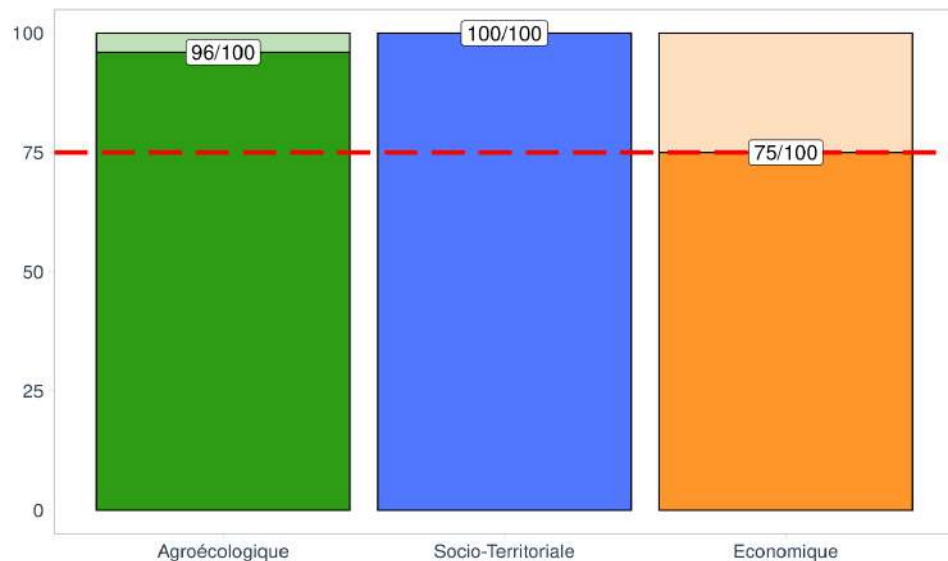
Cette ferme illustre et incarne de façon remarquable l'idée que l'on se fait d'une agriculture et d'une ferme de l'après-pétrole. Leur cap : tendre vers l'autonomie et développer une filière de qualité de lait de foin, une niche finalement leur permettant une meilleure valorisation économique de leur lait. L'entrée des agriculteurs n'est cependant pas celle du paysage, en tout cas pas de façon explicite. Ils n'en demeurent



pas moins attachés à certains motifs comme les arbres isolés ou encore les haies mais sans les regarder totalement comme des facteurs de production potentiels. Bref, de belles réalisations à mettre en scène et sur lesquelles communiquer mais en essayant de les considérer sous l'angle du paysage.



Bloc diagramme de l'exploitation -  
Crédit : Gaëlle Des Déserts



Vue d'ensemble de l'exploitation - Crédit : CEV

Au regard de IDEA4, le GAEC de la Niro présente des niveaux de durabilité élevés selon les 3 dimensions du développement durable. La dimension économique représente la dimension « limitant » la durabilité globale de l'exploitation. Elle montre tout de même un niveau de performance élevé avec un score de 75/100.

L'approche par les dimensions propose une lecture synthétique du niveau de multiperformance (ou durabilité) de l'exploitation agricole. Pour expliquer la constitution de ces scores, il convient de présenter les résultats à l'échelle des composantes (13 composantes – voir ci-contre), puis des indicateurs (53 indicateurs – voir ci-après).

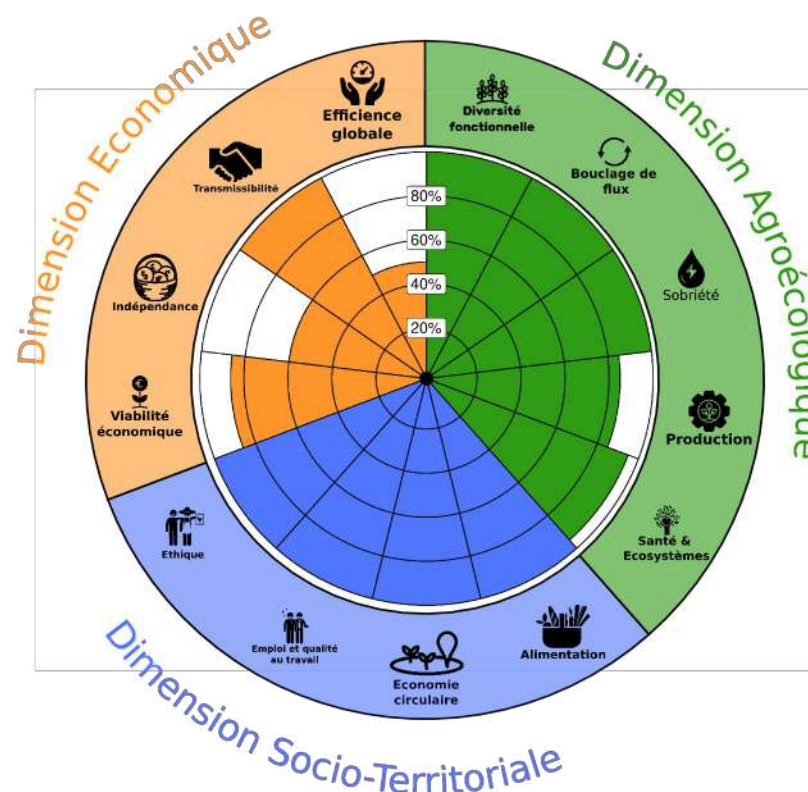
Vue d'ensemble de l'organisation de l'approche évaluative par les 3 dimensions - Crédit : CEV

### III- Enquête IDEA

L'enquête IDEA a été réalisée en 2020 sur la base de données 2019 et remise en forme par Clément Gestin et Sydney Girard (CEV) en 2023 et 2024.

#### Première lecture selon les trois dimensions du développement durable

La méthode IDEA mobilise 53 indicateurs organisés en 13 composantes constituant 3 dimensions : agroécologique, socio-territoriale et économique. Cette approche rend compte de la durabilité d'une exploitation.



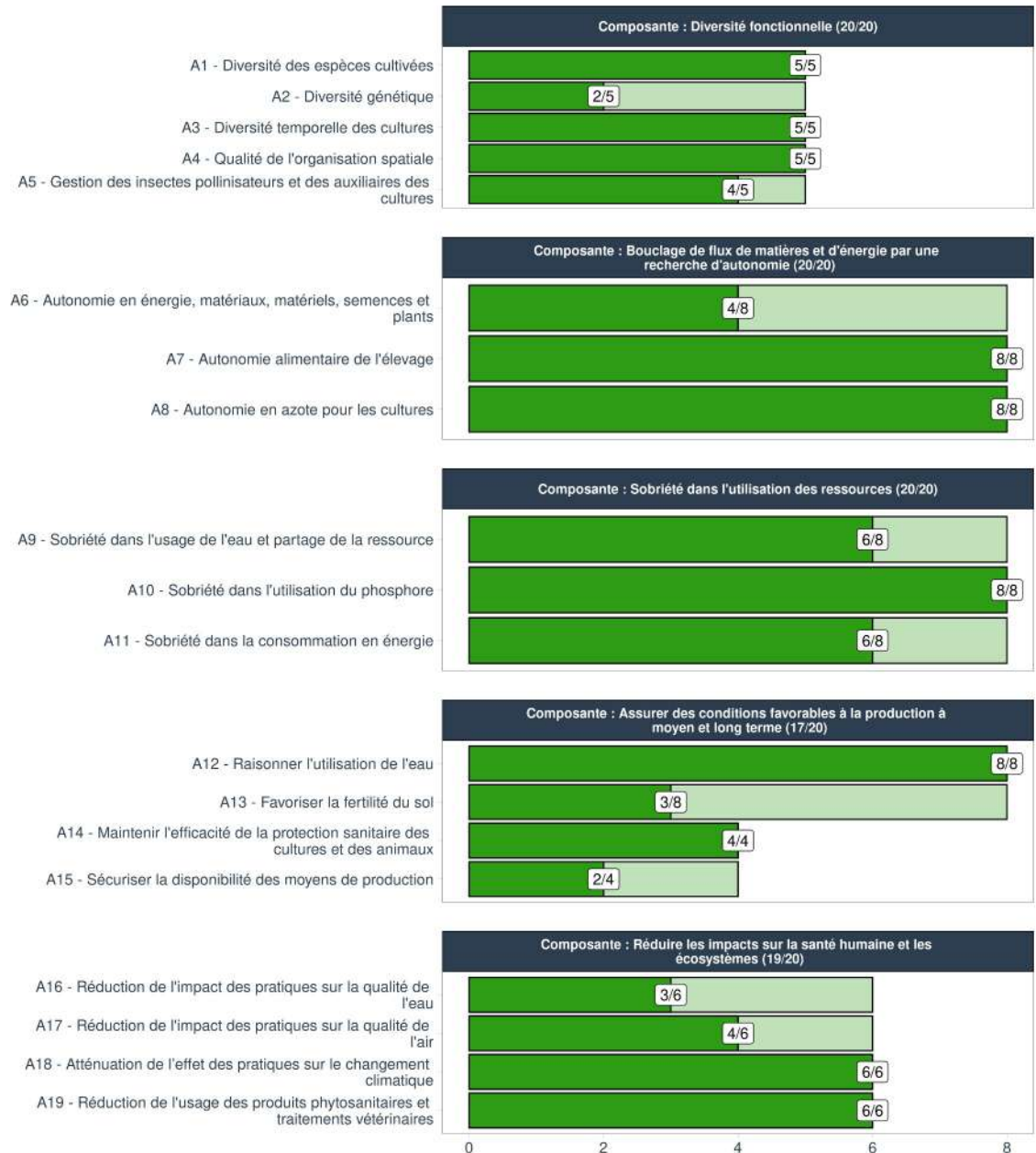


La dimension agroécologique présente des résultats très favorables avec trois composantes atteignant les scores maximum possibles. La composante « Assurer des conditions favorables à la production à moyen et long terme » est limitée par les indicateurs évaluant la gestion de la fertilité des sols, qui ne met pas en valeur beaucoup de pratiques visant à améliorer la teneur en matière organique ou à diminuer l'érosion, et la sécurisation de la disponibilité des moyens de production et la présence de stock de fourrage de sécurité en quantité suffisante.

L'évaluation de la composante « Réduire les impacts sur la santé humaine et les écosystèmes » est limitée par les indicateurs mesurant les impacts des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau et de l'air qui sont principalement liés à la présence d'infrastructure. Néanmoins, ces résultats, qui sont principalement calculés sur les grandes cultures, sur-estiment certainement les impacts de l'exploitation agricole qui présentent dans le même temps de nombreuses prairies.

Dans l'ensemble, le GAEC de la Niro affiche un excellent niveau de durabilité agroécologique, traduisant la mise en place de pratiques vertueuses sur le plan environnemental.

## Échelle des indicateurs de la dimension Agroécologique

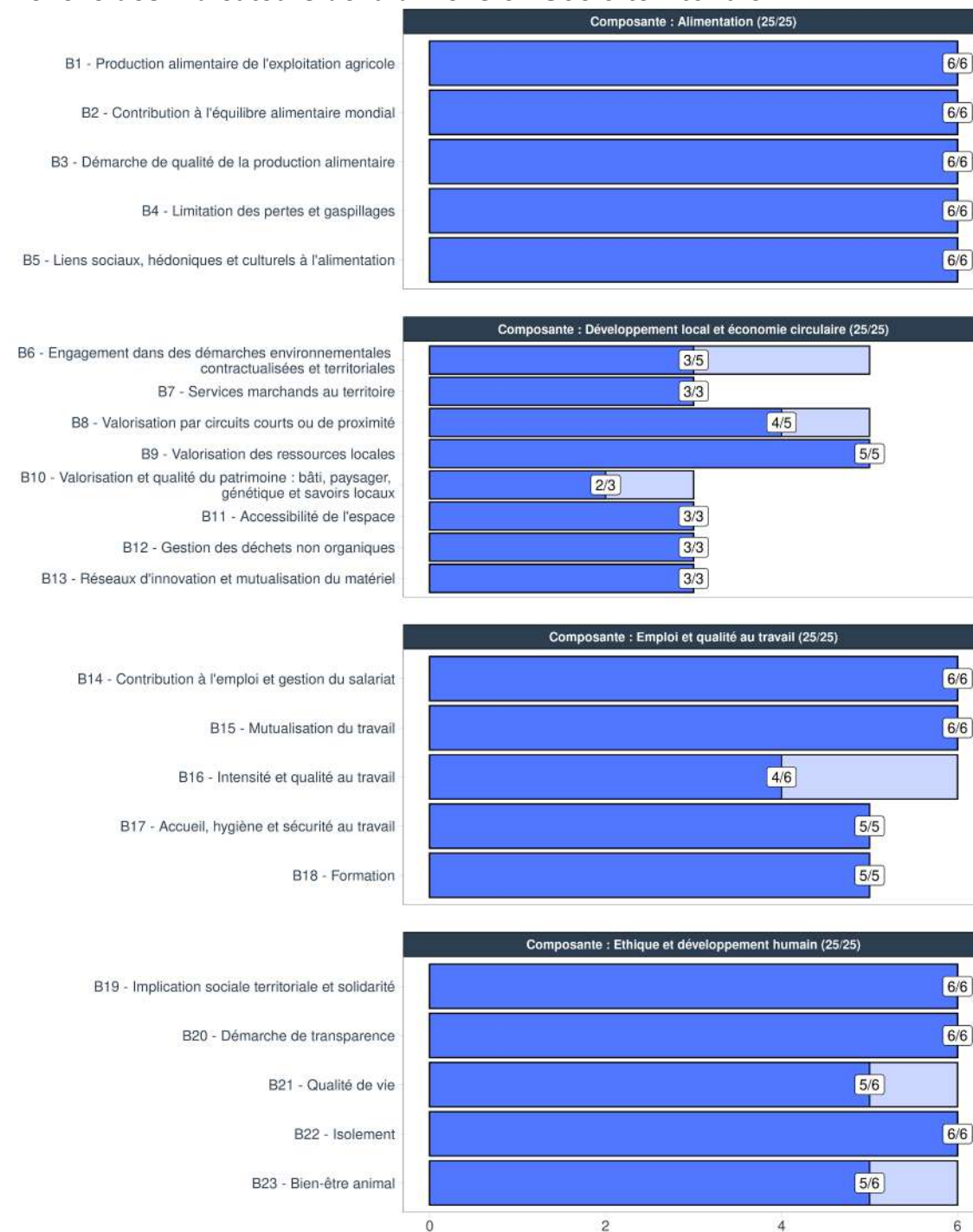


La dimension socio-territoriale dont toutes les composantes qui atteignent les scores maximum possibles présente des résultats très favorables.

Quelques indicateurs présentent des scores qui ne sont pas maximisés, mais il ne faut pas y voir forcément des pistes d'amélioration. En effet, le fonctionnement de la méthode IDEA4 prévoit des systèmes de compensation entre certains indicateurs qui ne peuvent pas forcément être maximisés ensemble.

La durabilité socio-territoriale du GAEC de la Niro est exceptionnelle et ne devrait pas constituer le levier prioritaire de travail pour le pilotage stratégique de l'exploitation agricole.

## Échelle des indicateurs de la dimension Socio-territoriale





## Échelle des indicateurs de la dimension Économique

La dimension économique, historiquement et structurellement la plus difficile à maximiser, présente également de très bons résultats.

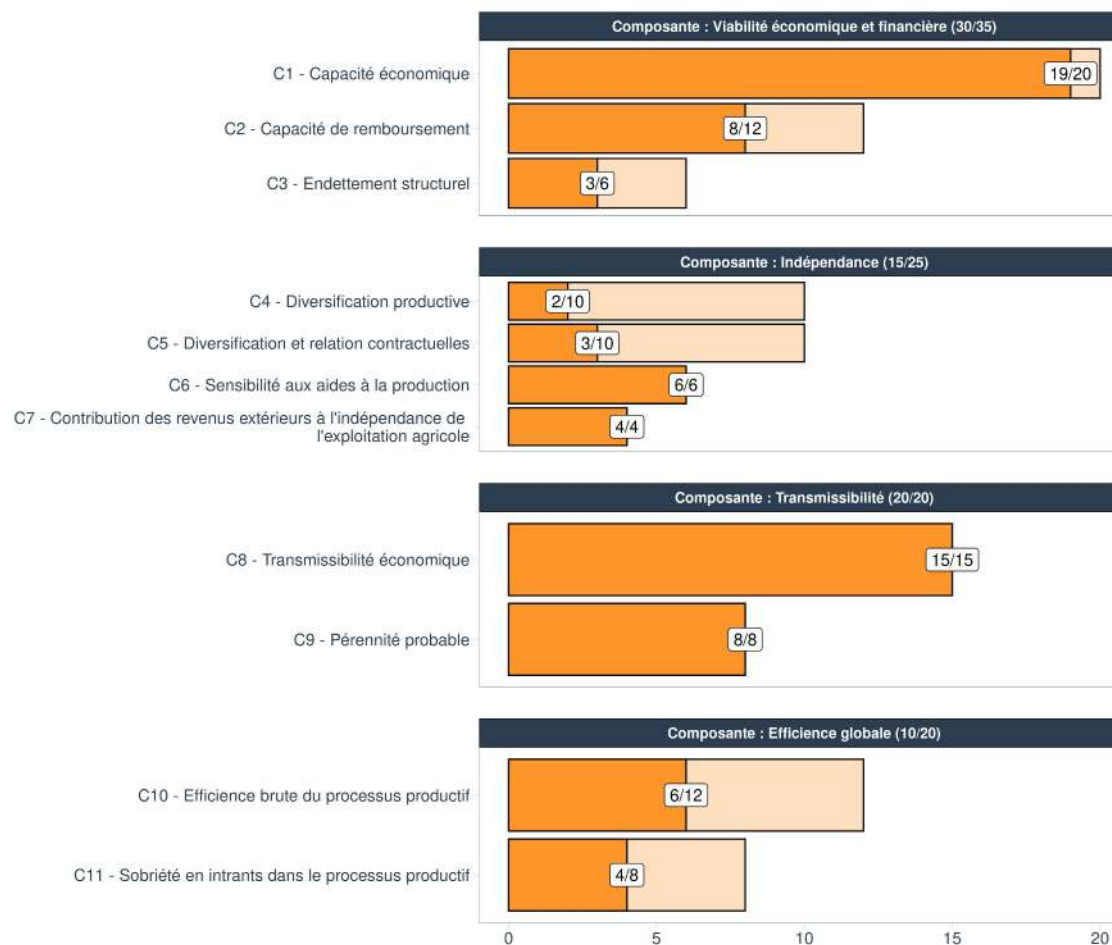
La composante « Efficience globale » apparaît comme le point faible de cette dimension. Compte tenu de sa spécialisation productive en élevage laitier, les résultats apparaissent légèrement en dessous de ce que l'on rencontre habituellement tant pour l'indicateur C10, qui traduit une capacité de l'exploitation à créer de la valeur ajoutée, que pour l'indicateur C11, qui mesure la sobriété en intrant. La gestion des intrants, notamment leur diminution, apparaît comme une piste d'amélioration à étudier plus en détail. La composante « Indépendance » met en évidence l'importance prise par l'atelier lait dans la production de l'exploitation.

L'évaluation montre ici une situation potentielle de risque qui repose à la fois sur la spécialisation de la production (que se passe-t-il en cas de problème sur le lait ?) et sur la dépendance au seul client (que se passe-t-il en cas de problème de collecte ?). Ce diagnostic est courant, et il n'est pas réhibitoire à condition d'être intégré dans les réflexions stratégiques de l'agriculteur.

La composante « Viabilité économique et financière » donne à voir une entreprise capable de générer suffisamment de revenu.

Cependant, le recours à l'endettement, bien que mesuré et contrôlé (environ 50 % des capitaux permanents), constitue une piste d'amélioration. La réduction de son poids (les annuités représentent 40 % de l'EBE) permettrait d'améliorer la performance économique de l'exploitation.

La performance économique globale du GAEC de la Niro apparaît globalement comme un point fort, mais quelques pistes d'amélioration peuvent être identifiées sur la gestion de l'endettement, des intrants, et la spécialisation de la production et de la commercialisation.



L'approche par les propriétés permet d'apporter une seconde lecture complémentaire à l'approche par les dimensions.

Cette lecture confirme que la durabilité du GAEC de la Niro est très bonne et qu'elle est bâtie sur une performance globale. En effet, les 5 propriétés des systèmes agricoles durables sont toutes évaluées très favorablement.

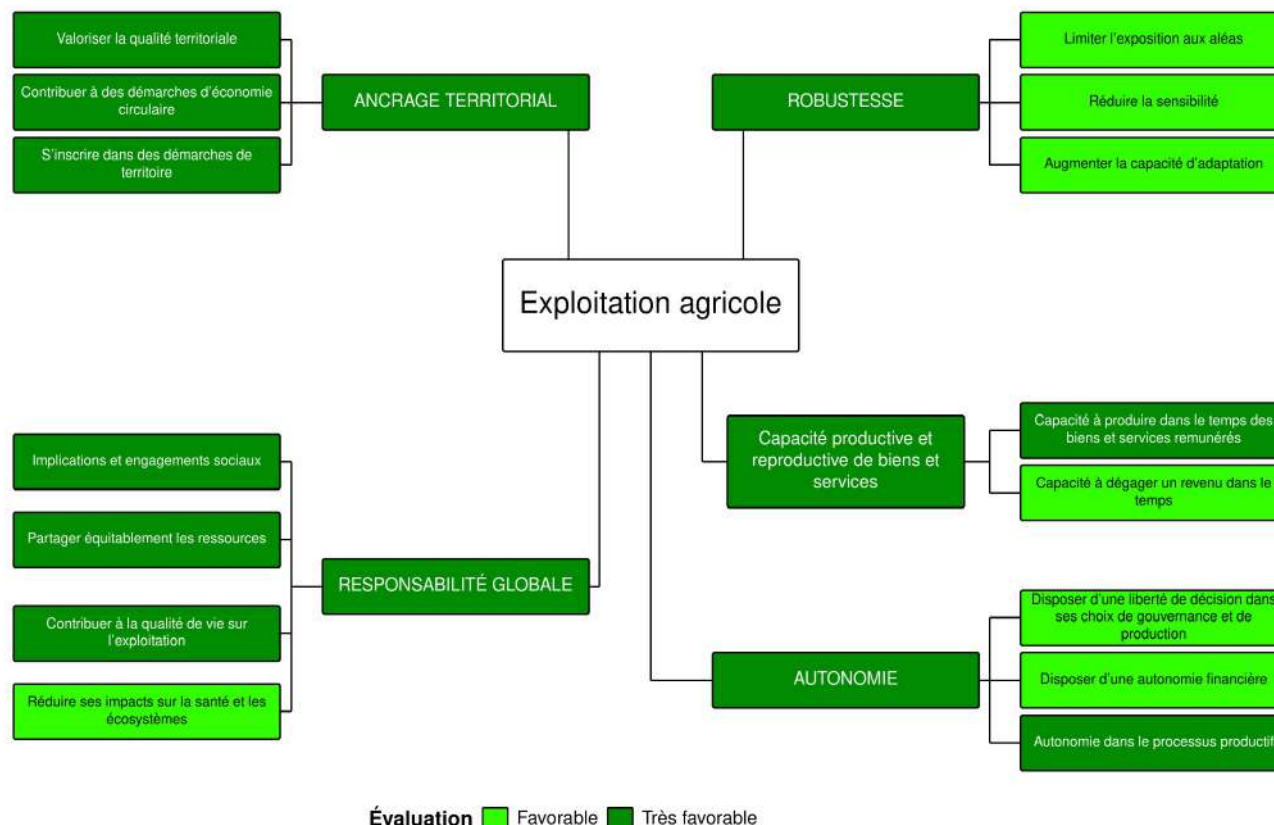
Une analyse détaillée de chaque propriété et de ses branches met en avant les mêmes points forts et points faibles que ceux repérés dans l'approche par les dimensions.

Bien que jugée très favorablement, la propriété « Robustesse » met en évidence les questionnements sur les risques liés à la spécialisation de la production, la dépendance à un seul client. Elle y rajoute également la faible diversité génétique du troupeau et des prairies permanentes qui augmente la sensibilité aux risques. Cependant, le résultat global demeure excellent.

Le résultat de la propriété « Ancrage territorial » dresse le portrait d'un GAEC qui sait valoriser les potentialités de son site, et en retour contribuer au développement de son territoire, via des partenariats locaux denses.

## Seconde lecture selon les 5 propriétés des systèmes durables

### Arbre synthétique global



### Conclusion de l'analyse IDEA4

Le niveau de durabilité du GAEC de la Niro est évalué très positivement au regard des deux grilles de lecture de IDEA4. Des réflexions mériteraient d'être portées en vue d'améliorer la gestion des intrants sur la ferme ainsi que la gestion stratégique du risque lié à la spécialisation laitière. Dans l'ensemble, la ferme présente un profil d'exploitation très durable sur la plupart des sujets questionnés, ce qui est remarquable compte tenu de leur diversité. Sans aller jusqu'à parler de modèle, le système productif mis en place sur le GAEC de la Niro apparaît comme un exemple inspirant de ce qui peut être fait pour apporter une réponse conjointe à l'ensemble des enjeux de l'agriculture française au 21<sup>e</sup> siècle.



# Conclusion

## Les éléments saillants

Un premier élément qui nous a marqué lors de la visite est la manière dont le paysan distingue les différentes haies, comme un début de typologie des formes d'arbres sur sa ferme (haies "Chambre" et "CPIE"...).

Ces types de haies produisent pour lui une biodiversité contrastée et forment donc un paysage différent. Y'a-t-il d'autres types de haies sur la ferme (haies anciennes, haies récentes, haies lisières / haies clôtures...) ? Ces distinctions deviennent-elle un point de départ pour différencier des pratiques ? Plus précisément, quelle relation différente entretient-il avec chaque type de haie ? Comment les haies, et leurs différences, deviennent-elles des ingrédients de son projet ? Reçoivent-elles un traitement différent ? Comment mobilise-t-il ces deux types de haies dans son système de production ? Que représentent elles en termes symboliques ?

Un deuxième élément nous a marqué, lors du parcours autour des bâtiments, depuis les anciens bâtiments agencés par l'oncle (cornadis en bois), jusqu'au séchoir, nouveau bâtiment où le bois « clair » et local est ajouté en couverture des caisses de séchage pour apporter de la luminosité aux vaches qui sont en face. Lors de cette visite se ressent des liens plus ou moins forts d'attachement, de reconnaissance, des valeurs liés à chaque bâtiment. Du bâti familial ancien qui s'adapte aux besoins nouveaux (continuité, adaptation *versus* muséification), au séchoir presque high tech. Des bâtiments amenés à durer. A l'inverse, d'autres bâtiments sont à peine évoqués, la visite n'y amène pas nos pas : le bâtiment qui servait avant aux taurillons, par exemple : pas d'attachement particulier ? Pas intégré dans ses pratiques ? Lors de notre analyse de terrain, un "paysage intérieur" se dessine, plus intime, plus secret, traduisant la relation de l'agriculteur au bâti. Cela révèle une approche sensible, propre à la démarche paysagère.

Un troisième point nous a marqué, devant l'étang d'irrigation : pour le créer pour le créer, la perception paysage-matrice était intuitive chez l'agriculteur, « faire au mieux avec ce qu'il y a sur place » (configuration, relief, connaissance pragmatique du filon d'argile, velléité de récupérer un ancien étang déjà existant). Preuve que le paysan

regarde son espace, et compose avec. Mais cette approche intuitive a été bloquée / mise à mal par les normes (réglementation, foncier...). Et l'étang a donc finalement été conçu sans la prise en compte paysagère initiale. Plus largement, enjeux fort car risque de banalisation, standardisation. Ces solutions toutes faites ne construisent pas des paysages désirables et efficaces, ne laissent pas DE place au "faire avec", au "bricolage" (au sens noble du terme). On est face à des savoirs différents qui ne devraient pourtant pas s'opposer, mais qui entrent en tension : tension entre les savoirs « vernaculaires », « pragmatiques », « profanes » de l'agriculteur et les savoirs « techniques », « savants » du bureau d'étude.

Autre point marquant : les enjeux énergétiques sont un fil rouge du projet agricole, sur deux différents plans : produire l'énergie (sécher le foin, alimenter les véhicules électriques, produire le bois pour le chauffage et la construction), stocker le carbone dans les prairies, dans le bois des bâtiments.

Enfin, la question du foncier et de l'ergonomie du parcellaire est revenue à plusieurs reprises dans nos échanges : foncier en deux blocs de part et d'autres du bourg, impliquant du transport de matériel et d'animaux ; manque de fluidité dans les échanges parcellaires (cf. pour l'étang) : complexité foncière devenant un éventuel obstacle au projet. Il serait intéressant de questionner quel serait le parcellaire souhaité, et pour quels atouts recherchés ? Comment tirer parti du fait d'avoir 2 blocs parcellaires distincts ?

Pour conclure, sans s'y attarder car ce dernier point est central et évident : la ferme nous a fortement marquée par son ancrage territorial, son ouverture, tant sur le plan physique (chemins, vente à ferme, vues) que sur le plan relationnel (contrats, commercialisation, partenariats, collectifs d'agriculteurs...).